Pour publication immédiate

COMMUNIQUÉ

BUDGET DE LA MRC DE LA NOUVELLE-BEAUCE – UN EXERCICE RIGOUREUX DANS UN CONTEXTE DE COMPRESSION GOUVERNEMENTALE

Ville de Sainte-Marie, le 25 novembre 2015. – Le conseil des maires de la MRC de La Nouvelle-Beauce a procédé à l'adoption de son budget pour l'exercice financier 2016 à sa séance statutaire du 25 novembre 2015. Ce budget totalise des dépenses d'un montant de 7 489 534 $ comparativement à 7 420 931 $ pour l'année 2015, ce qui représente une augmentation globale de 68 603 $ ou 0,92 %.

Une grande partie du budget de la MRC de La Nouvelle-Beauce, soit 52,4 %, est attribuable à la gestion des matières résiduelles qui englobe le Centre de récupération et de gestion des déchets (CRGD) situé à Frampton ainsi que l'opération de deux Éco-Centres. Les autres services, comme l'évaluation foncière, l'aménagement du territoire, la gestion des cours d'eau, la coordination et la prévention de la sécurité incendie, l'administration générale, la législation, l'immatriculation des véhicules automobiles, l'inspection régionale et la gestion de la Véloroute totalisent 41,2 %. La MRC contribue financièrement aussi à divers services externes comme, le Transport collectif de Beauce, le développement économique, le tourisme ainsi que la salle de spectacles régionale « Méchatigan ». Les contributions à divers organismes représentent pour 6,4 % de son budget.

Comme l'ensemble des MRC du Québec, la quote-part est l'une des principales sources de revenus de la MRC. La quote-part est payable par les 11 municipalités qui la composent. Pour l'année 2016, l'ensemble des quotes-parts totalise 3 057 438 $ par rapport à 3 120 541 $ pour 2015, soit une diminution de 63 103 $. La répartition des dépenses est basée sur différents critères en fonction des catégories de dépenses. Ces critères sont adoptés par le conseil des maires. Le critère de répartition le plus utilisé est la richesse foncière uniformisée de chacune des municipalités. Pour l'année 2016, le total est de 3 775 254 957 $ versus 3 640 167 094 $ pour l'année 2015, soit une augmentation de 135 087 863 $ ou de 3,7 % pour l'ensemble des municipalités. Trois municipalités ont un taux d'augmentation de leur richesse foncière uniformisée de 15 % et plus, soit Sainte-Marie, Saint-Isidore et Scott.

Soulignons que la répartition des quotes-parts est établie en fonction des services et des mandats que les municipalités donnent à la MRC. Pour 2016, les quotes-parts des municipalités représentent 40,8 % du budget global de la MRC versus 42,1 % en 2015.

M. Richard Lehoux, préfet de la MRC s'est dit « satisfait que la MRC élabore une fois de plus un budget réaliste et responsable. Je suis particulièrement fier du travail fait par le conseil de la MRC et de l'équipe de direction dans cette démarche ».

En plus de ses services et mandats réguliers, les dossiers prioritaires de la MRC de La Nouvelle-Beauce pour 2016 sont :

- ✓ *L'implantation d'une nouvelle gouvernance au niveau de la promotion touristique;*
- ✓ *La prise en charge par la MRC du développement rural;*
- ✓ *La collaboration avec Développement économique Nouvelle-Beauce à la suite de l'adoption d'une entente de délégation;*
- ✓ *L'implantation d'une nouvelle instance régionale de concertation qui regroupera des représentants des MRC de la région de la Chaudière-Appalaches et la Ville de Lévis, soit la Table régionale des élu(e)s municipaux(ales) de Chaudière-Appalaches (TREMCA);*
- ✓ *La poursuite d'actions identifiées au Plan de développement du territoire et des activités agricoles (PDTAA);*
- ✓ *La mise en œuvre du Plan de gestion des matières résiduelles (PGMR) 2016-2020;*
- ✓ *La mise en œuvre du Schéma de couverture de risques incendie 2016-2020;*
- ✓ *La révision du schéma d'aménagement du territoire et du développement;*
- ✓ *La poursuite de la modernisation des rôles d'évaluation selon les exigences gouvernementales;*
- ✓ *Aussi, divers dossiers interpellant la vitalité socio-économique de la Nouvelle-Beauce et de la région Chaudière-Appalaches.*

– 30 –

Source : *Mario Caron*
Directeur général
et secrétaire-trésorier

Pour information : *Richard Lehoux*
Préfet
Tél. : 418 387-3444